



Programme Santé, Sécurité et Radioprotection au Travail

Le programme variera en fonction des dangers présents dans chaque lieu de travail, mais il devra prendre en compte les éléments suivants :

SERVICES

FOURNISSEUR DE TALENTS

1. **Formation des travailleurs** : Une priorité pour garantir une bonne perception des dangers
 1. Formations nécessaires au métier :
 1. Formations réglementaires : port du harnais, C18-510, CACES etc.
 2. Suivi des formations « environnementales » : Nucléaire (Winlassie)
2. **Inspections du lieu de travail et analyse des risques.**
 1. Visite de chantier aussi souvent que possible
 2. Mise à jour constante des analyses de risques et FRCT
3. **Limitation des expositions**
 1. Fixation des Contraintes de doses aussi bas que raisonnablement possible
 1. Cat A: 9mSv sur 12 mois glissants/ 0.75mSv par mois
 2. Cat B : 4mSv sur 12 mois glissants/ 0.33mSv par mois
 3. Contamination radiologique : 0
 2. Prioriser le classement en Cat B au regard de l'exposition réelle des salariés et des contraintes liées aux services médicaux.
3. **Analyse des accidents de travail, et des Evènements Significatifs RP.**
 1. Participation systématique aux réunions d'analyse des causes avec l'exploitant
4. **Budget pour la santé et la sécurité.**
 1. Couverture des EPI (casque, chaussures de sécurité)
5. **Moyen de communication pour répondre rapidement aux préoccupations des travailleurs.**
 1. Communication du numéro de portable du Conseiller en radioprotection à chaque salarié.
6. **Équipement de protection.**
 1. Fourniture des dosimètres à lecture différée adaptés à l'activité et l'environnement, périodicité de port fixée à 3 mois, au regard de la nature et de l'intensité de l'exposition.
 2. EPI de circulation (Casque, lunettes et chaussures)
7. **Mesures d'urgence.**
 1. Les Coordonnées du Conseiller radioprotection et de la Direction sont transmises à chaque intervenant, il est joignable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

Blois le 01/10/2021

B. GATTOLLIAT
Président

Actions	Moyens	Acteurs	Date de mise en œuvre	Vérification de réalisation 1
<u>Formation des travailleurs</u> Formations réglementaires	Suivi (WL, Tempo)	SB - LB PhB	En place	22/09/2021 PhB
Suivi des formations « environnementales »	Outils dédiés au suivi (WL, Tempo)	SB - LB PhB	En place	22/09/2021 PhB
<u>Inspections du lieu de travail et analyse des risques.</u>	Temps & Accès	PhB	En place	22/09/2021 PhB
Visite commune aussi souvent que possible Mise à jour constante des analyses de risques et Fiches Relatives aux Conditions de Travail	Outil de suivi Connaissance des chantiers	PhB	En place	22/09/2021 PhB
<u>Limitation des expositions</u> Objectifs dosimétriques aussi bas que raisonnablement possible <ul style="list-style-type: none"> • Cat A: 9mSv sur 12 mois glissants/ 0.75mSv par mois • Cat B: 4mSv sur 12 mois glissants/ 0.33mSv par mois • Contamination radiologique : 0 • Prioriser le classement en Cat B 	Politique SST-RP Conventions Entreprise utilisatrice Suivi régulier des expositions Formation adaptée Respect des procédures et des règles d'hygiène et de Sécurité Relations services médicaux LANDAUER	Entreprise utilisatrice PhB Chaque Salarié	En place	22/09/2021 PhB
<u>Analyse des accidents de travail, et des ESR</u> Participation aux analyses avec l'exploitant et l'EU	Temps, accès et formation	PhB	En place	22/09/2021
<u>Budget pour la santé et la sécurité.</u> Couverture des EPI (casque, chaussures de sécurité)	Commande fournisseur EPI	PhB SB- LB -ABAF	En place	22/09/21 PhB

Actions	Moyens	Acteurs	Date de mise en œuvre	Vérification de réalisation
<p><u>Moyen de communication pour répondre rapidement aux préoccupations des travailleurs.</u></p> <p>MaD du numéro de portable du Conseiller RP</p>	<p>Téléphone Notice Radioprotection Livret d'accueil</p>	<p>SB-LB-AB-ZB PhB</p>	<p>En place</p>	<p>22/09/21 PhB</p>
<p><u>Équipements de protection</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture des dosimètres à lecture différée adaptés • EPI de circulation 	<p>Laboratoire dosimétrie LANDAUER Dosimètres FEIE + Convention RP</p>	<p>Landauer PhB SB - LB</p>	<p>En place</p>	<p>22/09/21 PhB</p>
<p><u>Mesures d'urgence.</u></p> <p>Les Coordonnées du Conseiller RP transmises à chaque intervenant</p>	<p>Téléphone d'urgence 7/7 24/24 Notice Radioprotection Livret d'accueil</p>	<p>SB - LB -AF - AB PhB</p>	<p>En place</p>	<p>22/09/2021 PhB</p>

Actions	Moyens	Acteurs	Date de mise en œuvre	Vérification de réalisation
<p><u>Moyen de communication pour répondre rapidement aux préoccupations des travailleurs.</u></p> <p>MaD du numéro de portable du Conseiller RP</p>	<p>Téléphone Notice Radioprotection Livret d'accueil</p>	<p>SB-LB-AB-ZB PhB</p>	<p>En place</p>	<p>22/09/21 PhB</p>
<p><u>Équipements de protection</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture des dosimètres à lecture différée adaptés • EPI de circulation 	<p>Laboratoire dosimétrie LANDAUER Dosimètres FEIE + Convention RP</p>	<p>Landauer PhB SB - LB</p>	<p>En place</p>	<p>22/09/21 PhB</p>
<p><u>Mesures d'urgence.</u></p> <p>Les Coordonnées du Conseiller RP transmises à chaque intervenant</p>	<p>Téléphone d'urgence 7/7 24/24 Notice Radioprotection Livret d'accueil</p>	<p>SB - LB -AF - AB PhB</p>	<p>En place</p>	<p>22/09/2021 PhB</p>

